

COMMÉMORATIONS DU 11 NOVEMBRE

RESTRICTIONS DE STATIONNEMENT ET DE CIRCULATION

À l'occasion de la cérémonie de commémoration du 11 novembre 1918, un mémorial installé sur le mur d'enceinte du cimetière du Père Lachaise à Paris 20^e sera inauguré le 11 novembre 2018.

Nous vous informons que, pour des raisons de sécurité, des restrictions de stationnement et de circulation seront prises à cette occasion :

Le stationnement et la circulation seront totalement interdits boulevard de Ménilmontant*,

**à compter du 11/11/2018 à 0h00 jusqu'au 12/11/2018 à 1h00
entre le boulevard de Charonne et l'avenue Gambetta à Paris 20^e,
et entre la rue du Mont Louis et la rue du Chemin Vert à Paris 11^e,**

***valable pour tous les régimes de stationnement. Circulation interdite à tous les véhicules, y compris cyclistes.**

Des emplacements spécifiques seront également concernés :

2 stations pour taxis, une en vis-à-vis des n°22 à 28 boulevard de Ménilmontant et une en vis-à-vis des n°59 à 67 boulevard de Ménilmontant, toutes deux accolées au terre-plein central côté 20^e ;

1 station pour véhicules partagés de l'opérateur « COMMUNAUTO », en vis-à-vis du n°57 boulevard de Ménilmontant, accolée au terre-plein central côté 20^e.

**Tous les véhicules stationnés ce jour seront enlevés
et mis en fourrière.**

Nous vous remercions pour votre compréhension.